Introduction

L'ouvrage présenté ici repose sur deux démarches complémentaires : l'une s'intéresse aux données générales issues des enquêtes statistiques dont dispose l'Apur, que ce soit celles de l'Insee ou celles produites grâce à ses outils propres ; l'autre s'appuie sur une enquête de terrain minutieuse, alimentée par les bases de données des directions de la Ville de Paris et notamment le répertoire des permis de construire. Dans un cas comme dans l'autre, les résultats de ces analyses sont restitués à travers une cartographie adaptée afin de rendre perceptibles des données urbaines parfois abstraites ou différentes de certaines images préconçues. Cette double démarche apparaît d'emblée dans la structure de cet ouvrage. La première partie, sur les « données générales », met en évidence la structuration de l'espace socio-économique de la ville à grande échelle (celle de Paris et des communes limitrophes) et/ou à petite échelle (celle des îlots dans l'arrondissement). De cette analyse découle une première appréciation des tendances lourdes à l'œuvre dans la capitale et de leurs éventuelles inflexions au cours de ces dernières années. C'est le cas, par exemple, de l'inversion de la tendance à la diminution de la population de Paris puisque la grande majorité des arrondissements a renoué avec la croissance. Les résultats de la seconde démarche sont exposés dans les deux chapitres suivants, l'un étant consacré au « cadre urbain », l'autre à la « vie urbaine ». Ici, l'objectif de cet étude apparaît avec plus de précision puisque chacun de ces thèmes est lui-même explicité par deux cartes : la première porte sur l'identification des données spatiales à la date d'aujourd'hui, la seconde illustre les évolutions récentes. S'agissant des évolutions, chaque carte évoque les modifications de l'espace concret mais aussi celles du cadre réglementaire, soit la ville réelle et, en quelque sorte, la ville en devenir.

À cet égard, il est clair que les vingt arrondissements parisiens ne sont pas égaux. Ceux du noyau central, auquel appartient le 7e arrondissement, bénéficient d'une marge d'évolution très limitée pour faire face à diverses exigences contemporaines de la vie urbaine, qu'elles soient liées aux temps libres (activités culturelles et sportives) ou aux services (commerces de proximité, garderies, crèches), par exemple. Ce noyau central se distingue des arrondissements médians (8e, 9e, 10e et 11e), dans lesquels on trouve ponctuellement des possibilités d'une certaine évolutivité, qu'elle soit liée à la présence de dispositifs hospitaliers, logistiques (i.e. tris postaux) ou d'emprises techniques (i.e. espaces liés aux voies ferrées), mais plus encore des neuf arrondissements extérieurs, dans lesquels un potentiel élevé de mutation demeure : là où les emprises ferroviaires s'élargissent, accompagnées de leur chapelet de sites dédiés à l'entretien, à l'entreposage ou à la manutention, là encore où les multiples ramifications du boulevard périphérique soumettent de larges territoires à leur logique routière.

Pourtant, dans un Paris qui a renoué, depuis les années 1990, avec une croissance de la population, le 7e arrondissement est un des rares qui continue à perdre des habitants et des emplois. C'est donc plutôt son rôle majeur à l'échelle métropolitaine que l'arrondissement a conforté, avec l'ouverture du musée du quai Branly, dédié aux arts premiers. Ce musée a aussi procuré à ses riverains un nouveau jardin de très grande qualité, largement ouvert sur la ville, proposant une réelle amélioration de l'environnement et du paysage d'une emprise longtemps laissée en demi-abandon. Dans l'avenir, une évolution importante pour l'arrondissement devrait concerner l'ancien hôpital Laennec.

Au-delà de ce projet majeur, c'est vers une poursuite de l'amélioration de la qualité du réseau des espaces publics, et notamment des relations qu'entretient l'arrondissement avec la Seine, que devrait s'inscrire une part non négligeable des perspectives de développement dans les prochaines années, comme nous le verrons en conclusion.

Données générales

409 HECTARES ET 55 400 HABITANTS EN 2005

Le 7e arrondissement s'étend sur 409 hectares (10e rang parisien), soit une superficie proche de celle de Neuilly-sur-Seine, dont 26,7 % sont occupés par la voirie (un taux identique à la moyenne parisienne).
Il recouvre l'ancienne plaine de Grenelle et bénéficie d'espaces libres parmi les plus vastes de la capitale : le Champ-de-Mars et l'esplanade des Invalides. C'est un arrondissement résidentiel mais qui accueille aussi de nombreux ministères, ambassades et sièges sociaux d'entreprises.
L'arrondissement comptait 55 400 habitants au 1er juillet 2005 (56 988 habitants en 1999), soit un effectif de population proche de celui de Neuilly-sur-Seine, sur une superficie sensiblement équivalente.

LIMITES ET QUARTIERS

Le nord du 7e arrondissement est en bordure de Seine, en lien avec les 16e, 8e et 1er arrondissements. À l'est, l'arrondissement présente une limite avec le 6e par les rues de Sèvres et des Saints-Pères, et, au sud, avec le 15e, par l'avenue de Suffren, la rue Pérignon, l'avenue de Saxe, la place de Breteuil et la rue de Sèvres.
À l'est, traversé par l'artère commerçante de l'arrondissement, la rue du Bac, le quartier Saint-Thomas-d'Aquin (25e) abrite l'Institut d'études politiques, les musées Maillol et d'Orsay, l'hôtel Matignon et plusieurs ministères, Le Bon Marché ou encore l'ancien hôpital Laennec. Plus au nord, le quartier Invalides (26e) concentre de nombreuses administrations, notamment les ministères de la Défense, de l'Éducation nationale et des Affaires étrangères, des ambassades étrangères ainsi que l'Assemblée nationale en bord de Seine. Au sud, le quartier École-Militaire (27e) s'ordonne autour des avenues qui rayonnent de la place Vauban et accueille le siège de l'Unesco. Enfin, à l'ouest, le quartier Gros-Caillou (28e), occupé par la tour Eiffel, le Champ-de-Mars et, aujourd'hui, le musée des Arts premiers, présente à l'est des secteurs parmi les plus densément peuplés de l'arrondissement.

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité impose aux communes de plus de 80 000 habitants de mettre en place des instances de démocratie participative, les conseils de quartiers. À Paris, ce sont les conseils d'arrondissement qui déterminent leurs modalités de fonctionnement et fixent leurs périmètres.
Dans le 7e, quatre quartiers et conseils de quartiers ont été créés : Saint-Thomas-d'Aquin, Invalides, École-Militaire et Gros-Caillou. Ils reprennent les périmètres des quartiers administratifs existants.
Ces quartiers correspondent à de nouveaux espaces d'échanges pour traiter des sujets d'échelle locale.

Population

En une génération, le nombre d'habitants de l'arrondissement a beaucoup baissé et le 7e est un des rares, avec le 16e, dont la population continue à diminuer après 1999. Il présente aujourd'hui des densités résidentielles modérées.

Entre 1975 et 2005, la population a diminué de 25 % (– 5,7 % en moyenne à Paris), soit une perte de plus de 18 500 habitants. Atteignant ainsi 55 400 habitants en 2005 (soit près de 1 600 habitants de moins qu'en 1999) selon les estimations de l'Insee, la population du 7e arrondissement représente 2,6 % de la population parisienne.
Le 7e connaît une baisse de population importante depuis les années 1920 et a connu le rythme de dépopulation le plus fort de la capitale entre 1990 et 1999 (– 1,1 % par an contre – 0,14 % en moyenne à Paris). Cette baisse s'explique par la réduction simultanée de la taille et du nombre de ménages dans l'arrondissement, phénomène qui s'est accéléré entre 1990 et 1999. La chute a cependant ralenti depuis 1999, tandis que la population parisienne augmente (– 0,4 % par an dans le 7e contre + 0,3 % par an à Paris).
En effet, le 7e arrondissement enregistre aujourd'hui une perte annuelle moyenne de 244 habitants (alors qu'il en perdait 670 en moyenne sur la période 1990-1999). Cette variation de population se décompose en un solde naturel de + 163 habitants en moyenne par an et un solde migratoire de – 407 personnes par an.

La baisse de population des années 1990 est généralisée sur une grande partie de l'arrondissement, à l'exception de quelques îlots isolés. Néanmoins, les plus fortes diminutions de population, dépassant 20 % sur la décennie, se situent principalement à l'est de l'arrondissement. Les îlots situés à proximité de l'esplanade des Invalides et ceux qui entourent l'église Saint-Thomas-d'Aquin ont connu les plus fortes diminutions. Une relative stabilité caractérise cependant quelques secteurs de l'arrondissement. La population du quartier du Gros-Caillou est restée en moyenne beaucoup plus stable, comme celle de quelques îlots disséminés au sud et à l'est de l'arrondissement.

• La densité brute, rapport entre le nombre d'habitants et la surface totale de l'arrondissement, s'élève à 136 habitants par hectare en 2005, ce qui classe le 7e parmi les arrondissements les moins densément peuplés de la capitale (247 hab./ha à Paris). Celle-ci a diminué en une génération, passant de 180 hab./ha en 1975 à 136 hab./ha en 2005. La fonction résidentielle y est en effet peu développée en raison de la place importante occupée par les espaces verts, les équipements et les administrations publiques.

• La densité nette, dont la base de calcul exclut la voirie, les jardins et les équipements, est de 368 hab./ha en 1999 (553 hab./ha à Paris). Les densités de population varient en fonction de la répartition des emprises d'équipements et d'administrations publiques dans l'arrondissement. Ainsi, l'est de l'arrondissement connaît des densités résidentielles plus faibles que l'ouest et le sud. Cette partie orientale de l'arrondissement est en effet majoritairement constituée d'îlots aux densités inférieures à 250 hab./ha. Celles-ci dépassent rarement 500 hab./ha, sauf autour de l'ancien hôpital Laennec. Le quartier du Gros-Caillou, à l'ouest de l'esplanade des Invalides, concentre les densités les plus fortes. De part et d'autre du Champ-de-Mars, au nord de l'avenue de La Motte-Picquet et de l'avenue de Tourville, quelques îlots accueillent des densités supérieures à 750 hab./ha. Plus au sud, en contact avec le 15e, entre l'avenue de Suffren et l'avenue de Saxe, on observe également des densités élevées.

Les fonctions dominantes sont contrastées au sein de l'arrondissement, mais seule la partie centrale connaît de fortes dominantes d'emplois, prolongeant le centre économique et décisionnel de la rive droite. Ainsi, 68,1 % de la surface totale de planchers des bâtiments de l'arrondissement (hors équipements) sont utilisés par le logement, soit une part sensiblement supérieure à la moyenne parisienne (65,4 %).

• La densité humaine, qui prend en compte à la fois la population résidante et les salariés de l'arrondissement, s'élève à 540 habitants et emplois salariés par hectare (647 en moyenne à Paris). Celle-ci est élevée dans les secteurs les plus résidentiels, avec plus de 500, voire plus de 800 personnes à l'hectare dans le quartier du Gros-Caillou, mais aussi localement dans des îlots dominés par l'emploi, notamment le musée d'Orsay et ses abords, le ministère de la Défense, le ministère de l'Éducation nationale, ainsi que la mairie d'arrondissement.

Structure familiale et sociale

Une proportion de population âgée importante et socialement aisée, une taille moyenne des ménages modérée mais supérieure à celle observée dans les autres arrondissements centraux.

• La structure par âge de la population des ménages du 7e arrondissement en 2004 [1] est marquée, d'une part, par une représentation plus importante qu'en moyenne à Paris des personnes de 60 ans et plus (23 % pour 18 % à Paris), d'autre part, par une sous-représentation des jeunes de moins de 20 ans (18 % pour 20 % à Paris) et surtout des jeunes adultes (32 % pour 36 % à Paris). Ces caractéristiques de répartition semblent s'être accentuées depuis 1999. L'âge moyen, l'un des plus élevés de la capitale, était de 42,4 ans en 1999 (39,5 à Paris). Cette particularité concerne une large partie de l'arrondissement, notamment le quartier Gros-Caillou, les abords des avenues de Tourville, de Saxe et de Breteuil, les abords de l'esplanade des Invalides, ainsi que ceux des boulevards Saint-Germain et Raspail.

• La taille moyenne des ménages est sensiblement inférieure à la moyenne parisienne (1,82 personnes par ménage en 2005, 1,88 à Paris). Les ménages sont plus souvent composés d'une personne seule qu'à Paris (54,5 % contre 52,4 %), notamment en raison de la part élevée de personnes âgées (près de 11 % des habitants ont 75 ans et plus, 8 % à Paris), et les ménages de deux ou trois personnes sont sous-représentés (34 % dans le 7e et 36,4 % à Paris). La taille moyenne des ménages est particulièrement élevée aux abords du Champ-de-Mars, de la rue de l'Université, de l'esplanade des Invalides, de l'avenue de Breteuil et de l'avenue de Saxe, ainsi qu'à l'est, aux abords des boulevards Saint-Germain et Raspail.
Avec une taille moyenne des ménages plus faible qu'à Paris et un parc de logements plus grands, l'arrondissement présente un nombre de personnes par pièce moindre (0,63) qu'à Paris (0,74).

Dans l'ensemble des ménages du 7e, les familles représentent 20,5 % en 1999, soit une proportion sensiblement plus faible que celle observée en moyenne à Paris (22 %), mais supérieure à celle des six premiers arrondissements (17,3 % en moyenne). Les plus fortes proportions (plus de 25 %) sont à l'est du Champ-de-Mars, aux abords des avenues de Saxe et de Suffren, des places Vauban et Tardieu, ainsi que du boulevard Raspail et de la rue de Bellechasse.

• La part des foyers monoparentaux dans l'ensemble des familles de l'arrondissement s'élève en 1999 à 19,3 % (25,8 % en moyenne à Paris) : les plus fortes proportions (de 30 à 35 %) sont observées dans le quartier du Gros-Caillou, aux abords du boulevard de La Tour-Maubourg, entre la rue Saint-Dominique et la rue de Grenelle à l'est de l'avenue Bosquet, ainsi qu'entre l'avenue de La Motte-Picquet et l'avenue de Tourville.

• La population étrangère résidente représente 13,7 % des habitants de l'arrondissement (14,5 % en moyenne à Paris). Il s'agit principalement de Parisiens de nationalités européenne ou américaine, surtout installés à l'ouest du quartier Gros-Caillou.

• La part des personnes sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat s'élève en 1999 à 27,5 % (moyenne Paris : 42,1 %), soit l'une des plus faibles parmi les arrondissements parisiens.

• Les élèves boursiers scolarisés dans les lycées publics du 7e arrondissement sont beaucoup moins nombreux en proportion qu'en moyenne à Paris, représentant 3,6 % des lycéens en 2004, soit la plus faible part parisienne (17,9 % à Paris).

• En terme de scolarité, 3 % des élèves de 3e présentent un retard de deux ans ou plus [2], soit la proportion la plus faible (avec le 5e arrondissement) de Paris (7,1 % en moyenne à Paris).

• En 2003, chez les jeunes enfants, les cas d'obésité (5 %) ainsi que les signalements de caries [3] (17,6 %) sont très inférieurs aux moyennes parisiennes (respectivement 8,4 % et 26,1 %).

Population active

De faibles taux d'activité comme de chômage, et une population à hauts niveaux de revenus.

En 1999, le 7e arrondissement compte 27 340 actifs, soit un taux d'activité de 54,3 %, parmi les plus faibles de la capitale, avec les 6e et 16e arrondissements (61,4 % en moyenne à Paris), en raison d'une forte proportion des personnes âgées de 60 ans et plus. Le taux d'activité des femmes est également faible : moins de 48 % des femmes de 15 ans et plus sont des femmes actives (56,1 % à Paris).
En une génération, la part de la population active ayant un emploi, résidant dans le 7e et qui travaille à Paris a sensiblement baissé, passant de près de 85 % en 1975 à 76,3 % en 1999 (70,5 % en moyenne à Paris en 1999).
En 1999, 37,2 % des actifs ayant un emploi habitant l'arrondissement y travaillent (32,4 % en moyenne à Paris), 39,1 % dans un autre arrondissement (38,1 % à Paris) et 21,9 % en Ile-de-France hors Paris (28 % en moyenne à Paris).

• La répartition de la population active par catégories socioprofessionnelles (CSP) en 1999 montre une prédominance de chefs d'entreprises, cadres et professions libérales dans l'arrondissement, qui représentent ainsi 56 % des actifs (41 % en moyenne à Paris). À l'inverse, les professions intermédiaires (17 %), les employés (20 %) et les ouvriers (5,4 %) sont sous-représentés par rapport aux moyennes parisiennes (respectivement 23 %, 24,4 % et 10,3 %).
Cette dominante des catégories sociales les plus aisées s'est accrue en une décennie : quelques îlots alors mixtes dans le quartier Gros-Caillou notamment présentent aujourd'hui 40 % voire plus de 50 % de cadres dans la population active résidante. De plus, la moitié est, globalement habitée par les catégories aisées en 1990, a connu une amplification de ce phénomène. Seuls l'îlot accueillant la caserne de Babylone, entre les rues Oudinot, de Babylone, Monsieur et Vaneau, concentrait toujours en 1999 40 % à 50 % d'employés et d'ouvriers.

• En juin 2007, l'arrondissement comptait environ 1 390 demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM), soit 1,6 % des DEFM à Paris [4]. Entre les mois de septembre 2001 et juin 2007, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 14 % (–14,8 % à Paris). Après une hausse importante de près de 45 % entre fin 2001 et le 3e trimestre 2003, le nombre de demandeurs d'emploi est depuis lors en baisse dans l'arrondissement (– 41 %). Les densités restent globalement faibles dans l'ensemble du 7e, à l'exception du secteur compris entre le Champ-de-Mars et l'esplanade des Invalides, au sud de la rue Saint-Dominique (de 15 à 30 demandeurs d'emploi par hectare).
Par ailleurs, l'indicateur de chômage calculé par l'Insee s'élève au 31 décembre 2006 à 6 % pour le 7e arrondissement, un taux inférieur à la moyenne parisienne d'alors (8,9 %). En juin 2007, le taux de chômage n'est pas connu par arrondissement, mais il est de 8,3 % pour Paris.

• Le revenu médian par unité de consommation (UC) en 2004 [5] s'élève à 33 770 euros dans le 7e, soit l'un des plus élevés avec les 16e, 8e et 6e arrondissements (21 180 euros en moyenne à Paris). Le revenu médian est élevé dans l'ensemble de l'arrondissement ; néanmoins, en 2002, la partie du quartier Gros-Caillou située au sud de la rue de l'Université, à l'est de l'avenue Bosquet, puis au sud de la rue Saint-Dominique, présentait des revenus médians inférieurs à 30 000 euros, voire à 25 000 euros, quand la majorité de l'arrondissement se situe au-dessus de 30 000 euros par unité de consommation, exception faite des abords de la partie sud du boulevard des Invalides et de la rue Oudinot.
De plus, la part des ménages imposés (77,5 %) est plus élevée que la moyenne parisienne (71,7 %). Enfin, en 2004, la part de la population des foyers à bas revenus est de 3,7 % (10,8 % à Paris).

Logement

En une génération, le parc de logements s'est peu renouvelé mais a fait l'objet d'importantes améliorations en terme de confort, et l'arrondissement compte toujours aujourd'hui une faible part de logements sociaux, avec 1,2 % des résidences principales.
Le parc compte peu de constructions récentes et les valeurs foncières sont parmi les plus élevées de la capitale.

DONNÉES GÉNÉRALES

Le 7e arrondissement occupe 4,7 % de la surface totale de Paris, mais ne compte, en 2005, que 2,9 % du parc parisien (38 200 logements), en raison notamment de la présence d'emprises publiques importantes comme le Champ-de-Mars, l'esplanade des Invalides, ainsi que de nombreux équipements tels l'hôtel des Invalides, le musée d'Orsay, l'Assemblée nationale, l'École militaire, l'ancien hôpital Laennec, le musée Rodin, divers ministères et ambassades, etc.
Le bâti consacré au logement est constitué de 71 % d'immeubles antérieurs à 1915 [6], à l'image des autres arrondissements centraux (50,5% en moyenne à Paris). La part des logements construits entre 1915 et 1975 s'élève à près de 21 % des logements soit une proportion relativement importante pour un arrondissement du centre, même si elle reste inférieure à celle observée à Paris en moyenne (29 %).
À l'inverse, seuls 4 % des logements de l'arrondissement ont été construits après 1975, soit une proportion comparable à celle rencontrée dans les 6e et 8e arrondissements, par exemple. Hormis quelques réalisations dans le quartier du Gros-Caillou entre les rues de l'Université et Saint-Dominique, et quelques petits programmes épars, très peu de nouvelles constructions ont été réalisées depuis trente ans.

• Les résidences principales représentent 77,4 % des logements en 2005, soit une proportion faible par rapport aux autres arrondissements (84,7 % en moyenne à Paris), d'autant plus que cette proportion semble en baisse depuis 1999 tandis qu'elle reste quasiment stable à Paris. En revanche, la part de logements inoccupés demeure élevée (22,6 % du parc, soit près de 8 650 logements) : ceux-ci sont essentiellement localisés dans le quartier des ministères et des ambassades. La relative stabilité du nombre de logements et la progression de la part de logements inoccupés ont entraîné la contraction du parc de résidences principales.
De plus, on observe un nombre significatif de résidences principales occupées par leur propriétaire, en moyenne 37 % contre 32 % en moyenne à Paris en 2005.
En 1999, les locataires ne représentent que 51,4 % (63 % à Paris) des occupants, mais les personnes logées gratuitement 13,1 % (7,3 % à Paris).

• La taille moyenne des résidences principales [7] (3 pièces) est supérieure à la moyenne parisienne (2,6 pièces). Signe d'une occupation des logements relativement modérée, le nombre moyen de pièces par personne est le plus élevé de Paris (1,54).
L'examen de la répartition par taille des résidences principales met en lumière une très forte proportion de grands logements : plus d'un logement sur trois compte au moins quatre pièces (un sur cinq à Paris), et les cinq pièces et plus représentent 20,6 % des résidences principales de l'arrondissement (8,5 % à Paris). Ces derniers sont en proportion importante dans la quasi-totalité du 7e, et particulièrement dans les quartiers Invalides et Saint-Thomas-d'Aquin, dans le périmètre du PSMV ainsi qu'aux abords du Champ-de-Mars et autour de l'avenue de Breteuil.
Les petits logements d'une ou deux pièces représentent moins de la moitié des résidences principales (49 %), tandis qu'ils sont 56 % à Paris. Ceux-ci sont notamment très présents dans le quartier du Gros-Caillou, en particulier dans le tissu le plus ancien, ainsi que dans le tissu régulier des périodes haussmannienne et posthaussmannienne, où ils traduisent probablement la présence de pièces indépendantes (anciennes chambres de service).
Conséquence de ces répartitions, les logements de taille moyenne (trois pièces) représentent 17 % des logements dans le 7e contre 23 % à Paris.
Le loyer moyen au mètre carré de l'ensemble des locataires au 1er janvier 2007 [8] s'élève à 21,90 euros, soit le plus élevé de tous les arrondissements (17,70 euros en moyenne à Paris). Le prix moyen de vente au mètre carré des logements collectifs anciens a progressé de 69 % ces cinq dernières années (moyenne Paris : + 76 %). Il atteint 8 660 euros au 3e trimestre 2007 [9], soit le plus élevé avec le 6e arrondissement (6 181 euros en moyenne à Paris). Un écart est à noter entre le prix de vente moyen observé dans les quartiers du Gros-Caillou (près de 8 200 euros par m²) et Saint-Thomas-d'Aquin (plus de 9 620 euros par m²).
Le nombre de logements neufs en 2006 ne permet pas de déterminer un prix moyen de vente au mètre carré significatif.

• En 2004, le nombre d'appartements vendus à la découpe dans l'arrondissement représentait 3,5 % de l'ensemble des ventes à la découpe à Paris. Cette même année, sur 1 035 appartements anciens vendus dans le 7e, 18,7 % l'ont été à la découpe, soit une part supérieure à celle observée en moyenne à Paris (15 %).

LOGEMENT SOCIAL

Le 7e arrondissement compte 367 logements sociaux (SRU) au 1er janvier 2007, soit 1,2 % des résidences principales [10] (15,4 % en moyenne à Paris). C'est l'un des taux les plus faibles de logements sociaux, avec les 6e, 8e et 16e arrondissements.
Ces logements sont essentiellement situés dans le quartier Gros-Caillou, où de petits programmes ont été réalisés dans les années 1970-1980. De 2001 à 2007, 224 logements sociaux ont été financés dans le 7e arrondissement. En effet, plus de 45 % [11] des logements sociaux de l'arrondissement ont été mis en service entre 1975 et 1989. Le nombre de logements sociaux, au regard de l'évolution du nombre de résidences principales, a augmenté de moitié entre 2001 et 2007, soit plus de 120 logements supplémentaires (+ 14 % pour Paris sur la même période).
Le parc social de fait est défini par le profil socio-économique de ses occupants, profil similaire à celui du parc social. Ce parc social concerne très peu le 7e arrondissement. Les plus fortes concentrations parisienne de parc social de fait se situent dans les 18e, 19e, 20e, 10e et 11e arrondissements.

CONFORT

Le niveau de confort des logements de l'arrondissement s'est nettement amélioré depuis trente ans : en 1999, 12 % des résidences principales n'ont pas les éléments de confort (sans WC intérieurs, ni baignoire ni douche), alors qu'elles représentaient 18,5 % du parc en 1990 et 26,1 % en 1982. La part des logements inconfortables dans les résidences principales reste

Logement

néanmoins supérieure à celle observée sur l'ensemble de Paris (10 % en 1999). En effet, la présence de chambres de service dénuées de confort dans les immeubles du tissu haussmannien ou posthaussmannien contribue à expliquer ces taux élevés.

Trois immeubles du 7e arrondissement sont recensés dans le cadre du Plan d'éradication de l'habitat indigne [12], dont deux bénéficient, au travers de l'Opération d'amélioration de l'habitat dégradé (OAHD), d'un dispositif incitatif s'appuyant sur des aides financières et techniques renforcées pour la réalisation de travaux ; le troisième est traité par la Siemp au titre de sa convention publique d'aménagement relative à la lutte contre l'insalubrité.

Emploi et économie

En une génération, l'emploi dans l'arrondissement a régressé, puis a repris au début des années 2000. Le tissu économique de l'arrondissement reste très marqué par une part élevée d'emplois publics, principalement d'État.

Le 7e compte près de 71 280 emplois salariés en 2004 ce qui représente 4,3 % de l'emploi salarié parisien. Près de 40 % des emplois salariés de l'arrondissement sont des emplois publics, soit une très forte part (19,2 % en moyenne à Paris). Ces emplois sont très majoritairement liés à l'administration d'État. La structure de l'emploi est restée stable, même si en une génération, entre 1978 et 2004, l'emploi salarié dans l'arrondissement a diminué de 4 % (– 15,3 % à Paris). C'est notamment dans les années 1990 que le 7e a perdu de nombreux emplois : – 12 300 emplois entre 1990 et 1997, soit une baisse de 17 %, plus importante qu'en moyenne à Paris (– 12,6 %). L'emploi a ensuite augmenté de 19,3 %, soit une proportion plus élevée qu'à Paris (+ 7,6 % entre 1997 et 2004).
En 1999, avec près de 76 210 emplois au lieu de travail, l'arrondissement présentait un taux d'emploi de 2,8 (8 emplois pour un résident actif), soit un niveau plus élevé que la moyenne parisienne, qui s'établit à 1,4.
La vente en cours envisagée par l'État d'une partie de son patrimoine d'immeubles occupés par des bureaux administratifs, accompagnée de la déconcentration de certaines fonctions vers d'autres territoires, pourrait induire une baisse des emplois.
Ces emplois sont exercés à 42,7 % par des actifs résidant à Paris (43,6 % de moyenne parisienne en 1999). Et, parmi ces emplois, 12,1 % sont occupés par des actifs résidant dans le 7e arrondissement, soit un niveau inférieur à la moyenne de Paris, puisque 20,5 % des actifs parisiens vivent et travaillent dans le même arrondissement.
Dans l'arrondissement, la densité d'emplois salariés s'élève à 174 emplois à l'hectare (Paris : 191). La répartition géographique des emplois montre une grande hétérogénéité. Les secteurs les plus denses en emplois (plus de 500 emplois à l'hectare) se situent principalement entre la rue de Bourgogne et la rue de Bellechasse. Plusieurs ministères y sont implantés, ainsi que la mairie d'arrondissement. On trouve localement quelques îlots dont les densités d'emplois sont tout aussi élevées : au nord-est, autour du musée d'Orsay, de la Caisse des dépôts et consignations et de l'Institut national des langues et civilisations orientales (ce dernier devant être transféré à Paris Rive Gauche en 2009), ainsi qu'aux abords du boulevard Saint-Germain et de la rue du Bac ; au nord-ouest, aux abords de l'Institut national de la recherche agronomique et de la rue de l'Université ; et au sud, dans les îlots occupés par l'Unesco et par les ministères de l'Écologie et du Développement durable, et de la Santé.
Les densités sont moins élevées mais encore importantes (entre 200 et 500 emplois à l'hectare) à l'est de l'arrondissement. Dans ce secteur, une partie des emplois sont liés aux universités et aux grandes écoles (Paris-V, Institut d'études politiques…). Les densités les moins élevées (moins de 200 emplois à l'hectare) sont principalement localisées aux alentours de l'hôtel des Invalides et du Champ-de-Mars.
L'administration publique génère près de 40 % de l'emploi salarié de l'arrondissement, puisque le 7e accueille une vingtaine de ministères et de secrétariats d'État, des écoles et universités, des instituts de recherche et des ambassades, soit plus de 15 % des emplois publics de l'administration d'État, premier employeur de l'arrondissement : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ministère de la Santé et de la Protection sociale, ministère de l'Agriculture, Assemblée nationale…
L'emploi de bureau représente près de 46 000 [13] emplois en 1999, soit 60 % de l'emploi total de l'arrondissement (50 % en moyenne à Paris), en raison du grand nombre d'administrations.

Pendant la période 2001-2006, le nombre d'entreprises à Paris a progressé de 7,8 % (18 900 unités). Ce mouvement s'est accompagné d'une mutation sectorielle et d'une évolution vers des métiers de plus haute valeur ajoutée. Le 7e arrondissement accueille 7 810 entreprises au 1er janvier 2006, soit 3 % du total des entreprises implantées sur le territoire parisien. Ce faible taux est à relier à la présence d'établissements publics, qui ne sont pas répertoriés parmi les 7 810 entreprises de l'arrondissement mentionnées.
Au 1er janvier 2006, les arrondissements accueillant le plus d'entreprises sont, dans l'ordre, les 8e, 16e, 17e et 11e arrondissements, qui regroupent ensemble plus de 35 % des implantations, le 8e se détachant nettement (12,5 %). Les 3e, 4e, 5e, 6e et 7e arrondissements en hébergent chacun moins de 3 %. Les 1er, 2e, 9e, 10e, 12e, 13e, 14e, 15e, 18e, 19e et 20e accueillent chacun entre 3,3 et 6,4 % des entreprises parisiennes.
Ce flux positif est le fruit de plusieurs mouvements (créations, défaillances, transferts dans Paris et à l'extérieur).

Commerce

Une activité commerciale essentiellement regroupée autour de deux pôles importants, et un commerce alimentaire concentré dans le quartier résidentiel du Gros-Caillou.

L'emploi lié au commerce s'élève à près de 5 000 emplois salariés en 2004, soit 7 % de l'emploi salarié de l'arrondissement, une part plus faible que la moyenne observée dans l'ensemble des arrondissements parisiens (10 %).
En 2007, le 7e arrondissement compte 2 140 établissements commerciaux, d'après les informations de la Banque de données sur le commerce.
Le commerce alimentaire est bien implanté : l'arrondissement compte 4,5 commerces pour 1 000 habitants, soit une proportion plus élevée qu'en moyenne à Paris (3,2 pour 1 000). Le marché Saxe-Breteuil complète cette offre alimentaire, dans le sud de l'arrondissement.
Les commerces sont géographiquement regroupés et distribués en deux pôles principaux. Le premier se situe autour des rues Cler et Saint-Dominique. Le commerce alimentaire y est très développé et voisine avec des commerces de toute nature. Ce secteur est également le plus dense en population de l'arrondissement. Le second se trouve à l'est du 7e, dans la continuité du quartier Saint-Germain-des-Prés. On y retrouve, près de la Seine, autour des rues du Bac, de Beaune, de Lille et des Saints-Pères, un nombre important d'antiquaires, le Carré Rive Gauche, ainsi que des commerces d'équipement du foyer et de la maison. Roche-Bobois et The Conran Shop en sont les enseignes les plus connues. Le Bon Marché, en lisière de ce pôle animé, est le plus grand magasin de la rive gauche, et il s'accompagne de la Grande Épicerie de Paris, magasin alimentaire de luxe. À l'écart de ces pôles principaux, les commerces d'équipement de la personne se localisent autour de la rue de Sèvres ou encore rue de Bourgogne.

Le 7e présente une faible part de locaux vacants en rez-de-chaussée par rapport au total des locaux, de l'ordre de 5,9 % en 2007, inférieure à la moyenne parisienne, qui est de 9,4 %.
La tour Eiffel et le Champ-de-Mars ou encore les Invalides attirent une fréquentation touristique importante. Les lieux d'hébergement et de restauration sont nombreux dans le quartier du Gros-Caillou, entre les deux principaux sites touristiques, ainsi qu'aux abords du musée d'Orsay et en limite avec le 6e arrondissement.

La structure commerciale du 7e est dominée par les boutiques d'équipement de la maison (17,4 % contre 6,5 % en moyenne). Les services commerciaux et les cafés et restaurants sont, en revanche, moins présents, en proportion, qu'à Paris, avec des parts respectives de 15,7 % contre 20,1 % et de 15,2 % contre 21 %. Entre 2003 et 2007, l'arrondissement a connu une légère baisse du nombre de ses commerces (– 36 établissements), notamment dans les secteurs du bricolage et des services commerciaux.
Il est possible qu'une partie de cette diminution apparente résulte d'annexion par des commerces voisins.

Environnement

ÉNERGIE

La perspective du changement climatique fait de la réduction des émissions de gaz à effet de serre une priorité nationale, l'objectif étant pour notre pays de les réduire de 75 % d'ici 2050 (comme le rappelle la loi sur l'énergie de juillet 2005). L'usage des bâtiments représente à lui seul le tiers des émissions de gaz à effet de serre et moins de la moitié de l'énergie consommée en France.
En 2004, la consommation d'énergie des résidences principales parisiennes s'élevait à 17 téras watt heure [14], dont 72 % liés aux besoins de chauffage. Dans son immense majorité, le parc de logements parisiens est antérieur à la première réglementation de 1974, les enveloppes des bâtiments sont donc thermiquement peu performantes. En revanche, cet effet est plus que compensé par la forme urbaine dense et compacte des tissus parisiens. Pour cette raison, les consommations des résidences principales parisiennes sont inférieures d'un tiers aux valeurs nationales.
Pour son seul chauffage, un Parisien émet 340 kilogrammes de carbone, une valeur comparable à celle enregistrée à l'échelle nationale (les émissions de CO_2 pour le reste de la France sont en effet réduites par rapport à la consommation énergétique, en raison d'une part significative de chauffage au bois).
Les équipements de chauffage se répartissent ainsi (Insee 1999) : 32 % électrique, 38 % gaz, 11 % chauffage urbain, 9 % fioul, 1 % bois et charbon, 9 % autres. La part du chauffage collectif s'élève à 40 %.
Dans le 7e, le chauffage est principalement réparti entre individuel électrique et individuel gaz ; il est dans une moindre mesure assuré par du chauffage urbain et du fioul.

LA NATURE À PARIS

Le PLU liste de très nombreux espaces où la présence du végétal est réglementée (espaces verts, espaces verts protégés, zones naturelles et forestières, etc.). Toutefois, la vision qu'il offre demeure insuffisante pour mesurer à quel point la nature est présente à Paris. Une analyse par photo aérienne infrarouge permet de restituer de façon exhaustive la part du végétal dans l'espace urbain. La carence en végétal des quartiers centraux, soulignée par le PLU, apparaît clairement ; ainsi que la contribution essentielle des intérieurs de parcelles (qu'ils soient classés ou non en Espace vert protégé). La carte cadrée à l'échelle de tout Paris permet aussi de mettre en avant le contraste qui existe entre le milieu urbain parisien et les communes riveraines.
Le boulevard périphérique marque une nette rupture entre l'habitat *extra-muros*, souvent dilué et emprunt d'une végétation diffuse, et l'*intra-muros* avec son habitat dense, compact et plus minéral.
Au-delà de ces considérations paysagères, une question se pose sur la place et l'existence d'une nature sauvage à Paris (« biodiversité »).Tous les espaces apparaissant en vert sur le plan de la végétation n'offrent pas la même capacité d'accueil aux espèces animales et végétales, l'entretien des espaces et leur fréquentation étant les deux principaux critères limitant la présence de la biodiversité.
Un recensement réalisé par le Muséum national d'histoire naturelle et les services de la Ville de Paris s'est penché sur quelques lieux emblématiques de la biodiversité parisienne : la Seine, la petite ceinture ferroviaire, le cimetière du Père-Lachaise, les deux bois (Boulogne et Vincennes).
On y a dénombré 841 espèces végétales (pour les seules plantes à fleurs et fougères), dont 8 espèces protégées en Ile-de-France et 7 orchidées, ainsi que 14 ZNIEFF (Zone nationale d'intérêt faunistique et floristique). Côté faune, on a recensé 1 232 invertébrés et 245 vertébrés.

Formation

L'urbanisation du 7e arrondissement s'est effectuée, dans ses grandes lignes, d'est en ouest. La ville n'atteint le territoire de l'actuel arrondissement qu'au début du XVIIe siècle, quand les chemins qui divergent vers la plaine de Grenelle (rues Saint-Dominique, de Grenelle, de Varenne, de Babylone) commencent à être bordés de maisons, et alors qu'est lancé le lotissement du Pré-aux-Clercs, le long de la Seine. L'hôtel des Invalides est édifié à la fin du XVIIe siècle.
De nombreux hôtels particuliers sont construits jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, époque à laquelle est fondée l'École militaire. Entre le milieu du XVIIe et la fin du XVIIIe, un système d'allées et d'avenues est mis en place derrière les Invalides, puis aux abords de l'École militaire : boulevard des Invalides, avenues de Breteuil, de Ségur, de Saxe, de Tourville.

La Révolution n'a pas de grande incidence sur la structure urbaine de l'arrondissement. La densification s'intensifie dans le faubourg Saint-Germain et le quartier du Gros-Caillou. En revanche, la période haussmannienne voit les transformations toucher deux parties en limite de l'arrondissement : le nord-est du faubourg Saint-Germain, avec le prolongement du boulevard Saint-Germain jusqu'à la Seine, et la partie ouest du Gros-Caillou, avec l'ouverture des avenues Bosquet et Rapp. Par la suite, les expositions universelles qui se succèdent sur le Champ-de-Mars entraînent la construction de la tour Eiffel (1889) et le lancement du pont Alexandre-III (1900).

Le XXe siècle n'a connu que deux transformations d'importance : l'implantation du siège de l'Unesco place de Fontenoy, qui occupe un îlot complet, et la restructuration de la gare d'Orsay. S'y ajoute aujourd'hui le musée du quai Branly.

Structure urbaine

PAYSAGES

Le 7e arrondissement est constitué de deux ensembles monumentaux à l'échelle de la capitale, les Invalides et l'École militaire, qui occupe presque la moitié de sa surface. Organisés perpendiculairement à la Seine, leurs axes de composition (avenues de Saxe et de Breteuil) se croisent place de Breteuil, offrant des perspectives sur ces deux monuments majeurs. De plus, au sud, ces compositions sont reliées entre elles par un système de larges avenues rayonnantes (avenues de La Motte-Picquet, de Lowendal, de Ségur…).
Les édifices monumentaux ne se limitent pas à l'hôtel des Invalides, à l'École militaire et à la tour Eiffel. Il faut aussi citer les églises (Saint-François-Xavier…), les palais (Bourbon, de la Légion d'honneur…), le musée d'Orsay dans l'ancienne gare éponyme, mais aussi les nombreux hôtels particuliers du faubourg Saint-Germain, occupés aujourd'hui par des ambassades ou des ministères, dont les jardins souvent cachés n'en constituent pas moins une impressionnante nappe de frondaisons.
Les boulevards et avenues cités précédemment sont plantés à l'alignement, et l'esplanade des Invalides et le Champ-de-Mars constituent deux des plus grands jardins publics de Paris.

STRUCTURE URBAINE

La structure urbaine du réseau principal est complexe, puisqu'elle juxtapose des tracés monumentaux et des systèmes de voies qui ne dépendent pas seulement du 7e arrondissement. À l'ouest, se trouvent les deux compositions monumentales, les Invalides et l'École militaire. À l'est, les boulevards Saint-Germain et Raspail se continuent dans les 6e et 14e arrondissements, tandis que celui des Invalides se prolonge par les boulevards du Montparnasse, de Port-Royal et Saint-Marcel. De plus, cette partie du territoire est constituée d'anciens chemins ruraux, qui dessinent une trame en éventail partant du carrefour de la Croix-Rouge et qui structurent le faubourg Saint-Germain (rues de Sèvres, de Varenne, de Grenelle…). La plaine alluviale qui longe la Seine est occupée par le lotissement du Pré-aux-Clercs réalisé au XVIIe siècle (rues de l'Université, de Lille…). Au nord, le quartier du Gros-Caillou, résultat de l'urbanisation d'un ensemble de jardins maraîchers, conserve les grandes lignes de l'ancienne trame rurale.

TISSUS URBAINS

En dehors des ensembles monumentaux et de quelques échantillons réduits de tissus composites et discontinus, les tissus urbains continus et réguliers dominent dans cet arrondissement, contrairement aux tissus de petite échelle qui en sont totalement absents. Ces tissus réguliers correspondent au grand lotissement du Pré-aux-Clercs, partiellement à celui de la rue Masseran et, surtout, aux lotissements de la fin du XIXe siècle (contre-allées du Champ-de-Mars, avenue Constant-Coquelin, rues Dupont-des-Loges, José-Maria-De-Heredia…).
Les jardins privés, appartenant aux anciens hôtels particuliers, sont nombreux dans le faubourg Saint-Germain, créant localement des paysages architecturaux homogènes (rues de Grenelle, Barbet-de-Jouy…).

CADRE URBAIN

L'arrondissement se caractérise par une alternance de tissus urbains distribués le long de voies structurantes, anciennes et concentriques (rues de l'Université, Saint-Dominique, de Grenelle) et de compositions monumentales perpendiculaires au fleuve (École militaire et Invalides).

Le 7e arrondissement est riche en repères urbains de différentes natures. La force des tracés, soulignés de plantations, et la présence du fleuve sont des repères essentiels à la fois proches et lointains. Il suffit, pour s'en convaincre, d'évoquer la tour Eiffel ou l'hôtel des Invalides. Mais, le 7e arrondissement, c'est aussi l'École militaire, l'Unesco, le musée d'Orsay, le Palais-Bourbon, etc. Les hôtels particuliers, bien que remarquables par leurs architectures, forment plutôt dans leur ensemble une entité morphologique et échappent ainsi au statut de bâtiment repère.

La structure fondamentale de l'arrondissement se découvre le long des rues de Grenelle, Saint-Dominique ou de l'Université, en séquences rythmées des entités morphologiques qu'elles traversent. L'esplanade des Invalides et ses abords, par exemple, succèdent au quartier des ministères, qui occupe une grande partie de l'est de l'arrondissement, entre la rue de Babylone et le boulevard Saint-Germain, dont les îlots sont relativement larges et leur mode de remplissage lié aux hôtels particuliers, à la fois peu dense et extrêmement constitué. Le village du Gros-Caillou propose ensuite une traversée résolument pittoresque et animée, avec son maillage de voies plus serré. Une série d'anciens passages affirme le caractère local du quartier : passage de la Vierge, rue Augereau (ancien passage Saint-Dominique), rue de l'Exposition (ancien passage de l'Alma)… C'est le contraste entre l'échelle réduite, affirmée ici, et l'ampleur de l'espace public alentour qui donne toute sa valeur à ce quartier s'interrompant au Champ-de-Mars. On comprend que le 7e soit un des arrondissements les mieux pourvus en plantations, dont une partie en espace public, tandis que l'autre est réservée à l'usage privé des occupants d'hôtels particuliers construits entre cour et jardin.

Protections et transformations récentes ou en cours

En raison de son caractère très ancien et patrimonial, le 7e arrondissement n'a été que peu affecté par les constructions neuves. Le musée du quai Branly en constitue l'exception la plus marquante. En effet, le terrain qui l'accueille était depuis longtemps vide. Quelques autres projets de petite échelle ont tout de même été réalisés, comme la crèche rue Vaneau, un exemple architectural intéressant par son intégration dans le paysage.

En revanche, le potentiel de grandes réhabilitations est beaucoup plus important. Cela est essentiellement rendu possible par la volonté de certains propriétaires publics, dont l'État, de se séparer d'une partie de leur patrimoine. Il en est ainsi de plusieurs sites majeurs, parmi lesquels on retiendra :

- L'aménagement du site de l'ancien hôpital Laennec, avec réhabilitation et construction de sept bâtiments neufs à usage d'habitation, un centre de gérontologie, des bureaux et des surfaces de commerces et activités (architectes : Valode et Pistre). Le projet permet aussi de reconfigurer la rue Vaneau ainsi que l'amorce de la rue de Sèvres ;
- L'îlot occupé par les services des douanes, rues du Bac, Montalembert, Sébastien-Bottin et de l'Université, a été cédé pour réaliser des bureaux privés et des commerces le long de la rue du Bac (venant ainsi enrichir le linéaire commercial existant sur cette voie) ;
- L'ancien site de l'Institut géographique national au 140, rue de Grenelle ;
- L'ensemble immobilier de la Poste, au 103, rue de Varenne, transformé en un ensemble de bureaux privés ;
- Le 32, rue Saint-Dominique, en cours de réhabilitation, qui accueillera des locaux de l'Assemblée nationale ;
- À l'emplacement des anciens locaux de l'ORTF, longtemps restés fermés, vient de s'installer le siège du Medef, 57, avenue Bosquet.

Densité et mixité

DENSITÉ

Le 7e arrondissement, qui figure parmi les arrondissements parisiens les plus occupés par des bâtiments publics, se caractérise par des densités bâties très contrastées.

Trois secteurs peuvent être distingués :

• Le premier, situé à l'ouest du boulevard des Invalides, regroupe les densités bâties les plus élevées, dépassant très souvent 5, notamment autour du Champ-de-Mars et de l'hôtel des Invalides. Au centre de ce secteur, les tissus urbains plus anciens du village du Gros-Caillou offrent des densités plus faibles, aux environs de 3, avec localement des valeurs inférieures à 1,5 ;

• Le deuxième est situé à l'est, le long d'une ligne passant par le boulevard Saint-Germain et se poursuivant par la rue du Bac. Les densités y sont supérieures à 3 et peuvent atteindre 5 dans les parties haussmanniennes (boulevards Saint-Germain et Raspail) et au nord de la rue de l'Université ;

• Le troisième correspond à la partie centrale de l'arrondissement. Cette partie accueille différents ministères et plusieurs ambassades, dont les espaces libres et les jardins impliquent des densités beaucoup plus faibles.

Le 7e arrondissement bénéficie des plus grands espaces libres de la capitale : Champ-de-Mars, esplanade des Invalides et grands axes largement dimensionnés.

MIXITÉ

Un des atouts de la capitale réside dans l'existence d'une réelle mixité des fonctions. Avec la diversité sociale, c'est un des aspects majeurs de la mixité urbaine, facteur important de qualité de vie dans une ville dense. Les deux tiers des constructions sont occupés par le logement et un tiers par l'activité, dans des proportions variables suivant les quartiers. Cette répartition n'est cependant pas stable dans le temps et doit parfois être rééquilibrée. C'est précisément ce que le PLU révisé a proposé en 2006, en privilégiant l'habitation à l'ouest et en autorisant plus qu'auparavant la création d'activité à l'est. L'analyse qui suit ne peut donc intégrer cette évolution très récente.

La répartition des fonctions habitat-emploi apparaît à cet égard très variable dans le 7e arrondissement.

Sa partie est appartient au tissu mixte qui entoure le quartier des affaires, rive droite de Paris, et les grands pôles touristiques. Cette mixité est la résultante d'une conjugaison de densités d'emploi et d'habitat modérées, en particulier dans le quartier Saint-Thomas-d'Aquin. Ce quartier est d'ailleurs relativement éloigné des pôles de commerces, situés au niveau du Bon Marché et de la rue de Sèvres.

Sa partie centrale, essentiellement le quartier Invalides, présente une forte dominante d'emplois. Cette dominante est liée aux très faibles densités résidentielles, les nombreuses emprises occupées par les administrations et institutions publiques (ministères, préfecture de région, conseil régional), les ambassades et les fonctions culturelles (musée d'Orsay, musée Rodin) assurant une forte concentration d'emplois.

Sa partie ouest, au contact du Champ-de-Mars, est fortement dominée par la fonction habitat. Elle se rattache de ce point de vue au nord du 15e arrondissement. Ces îlots, et en particulier la partie ouest de l'ancien village du Gros-Caillou et la bordure du Champ-de-Mars ont des densités d'habitat moyennes ou élevées, mais des densités d'emploi très modérées. Un important pôle de commerces de proximité est situé dans le quartier du Gros-Caillou (rues Cler et Saint-Dominique).

Les habitants de la pointe sud de l'arrondissement bénéficient du marché de l'avenue de Saxe.

Déplacements

Tous motifs de déplacements confondus, à l'échelle de Paris, ce sont les quartiers du centre de la rive droite, les gares et les principaux sites touristiques qui génèrent le plus de déplacements. Contrairement aux autres arrondissements centraux, le 7e a une demande moyenne en déplacements faible et peu diversifiée, souvent due à un ou deux motifs de déplacement seulement. Seule la tour Eiffel se démarque nettement, en tant que pôle touristique majeur. De manière isolée, le musée d'Orsay, Le Bon Marché et la place du Palais-Bourbon se dégagent.
Le 7e arrondissement bénéficie d'une couverture en transports en commun variable en fonction des quartiers. La couverture lourde – 4 lignes de métro (10, 12, 13), et le RER C – est bien assurée surtout dans la moitié est de l'arrondissement. En revanche, les secteurs du Champ-de-Mars et la partie occidentale de la rue Saint-Dominique ne sont irrigués que par certaines des 17 lignes de bus traversant l'arrondissement. Et, surtout, le secteur de l'hôtel Matignon, rue de Varenne, n'est pas couvert par les transports en commun.
La carte de l'offre en transports en commun apporte un éclairage complémentaire sur cette question, en essayant d'associer à la simple notion de couverture celles de la capacité et de la fréquence des lignes de transport à l'heure de pointe, ainsi que le rayon de couverture propre à chaque mode, qui varie de 200 à 500 mètres en général. Chaque carré de 100 mètres de côté est ainsi associé à un nombre de sièges/hectare. Si elle est encore schématique, cette approche dégage bien trois types d'offre.
Le premier correspond à l'offre puissante des principaux nœuds de transport parisiens (Les Halles, les grandes gares ferroviaires, Auber-Saint-Lazare, Étoile-Charles-de-Gaulle, Nation, Saint-Michel…) ; il s'appuie sur les lignes de transport à grande capacité de type RER et inclut également les pôles desservis par de nombreuses lignes de métro (Montparnasse, Bastille, République…).
Le deuxième, intermédiaire, correspond aux stations et correspondances simples des réseaux métro et tramway, et assure une desserte d'échelle parisienne avec une capacité de bon niveau.
Le dernier type correspond à la seule desserte par autobus des zones situées à l'écart des réseaux de métro et de RER, zones surtout localisées dans les arrondissements périphériques. C'est dans ces territoires qu'un renforcement de la desserte autobus par les nouvelles lignes de quartier est apparu prioritaire.
Le réseau cyclable structurant est constitué par un itinéraire est-ouest sur les quais de Seine et boulevard Saint-Germain, et nord-sud boulevard des Invalides. Les déplacements des cyclistes pourraient être facilités rue de Sèvres et rue de Babylone.
L'offre de stationnement deux roues (vélos et motos) s'est nettement développée puisque le nombre de places sur voirie dans l'arrondissement est passé de 446 en 2001 à 1 425 à la fin 2005.
Les stations Vélib' ont été localisées en fonction de la demande en déplacements et des centralités de l'arrondissement.

Toutes catégories socioprofessionnelles confondues, les actifs parisiens utilisent principalement les transports en commun pour se rendre à leur travail. Seuls les transports en commun offrent d'ailleurs des capacités suffisantes depuis et vers Paris aux heures de pointe. Hors Paris, la moindre qualité de la desserte, notamment sur les liaisons en rocade, explique l'usage croissant de l'automobile. Dans l'Ouest parisien, il répond aussi à des comportements sociologiques spécifiques. Avec une desserte en transports en commun équivalente aux autres arrondissements, les actifs des 7e, 8e et 16e arrondissements ou du sud du 17e se distinguent très nettement par un usage accru de l'automobile pour aller travailler.

À Paris, seuls 45 % des ménages sont équipés en automobile en 1999. Il s'agit plutôt de grands ménages, puisqu'ils représentent 55 % de la population. À l'équipement modéré s'ajoute un usage réduit. À Paris, le recours à l'automobile pour se déplacer dans la vie quotidienne n'est généralement pas perçu comme une nécessité : une automobile sur deux reste stationnée un jour ouvré de semaine et moins de 30 % sont utilisées pour aller au travail. Dans le 7e arrondissement, 52 % des ménages, rassemblant 65 % de la population, étaient équipés en automobile en 1999. Le taux d'équipement paraît stable depuis 1999 alors qu'à l'échelle parisienne, la baisse amorcée avant 1999 semble s'être poursuivie et renforcée entre 1999 et 2005.
Depuis 2002, Paris *intra-muros* a vu son trafic routier diminuer de 11,5 % en moyenne sur l'ensemble de sa voirie, tandis que la congestion du boulevard périphérique a entraîné une légère baisse de sa charge (4,5 %). Les évolutions les plus significatives ont été le fait des aménagements majeurs d'espace public (tramway, Mobilien, axe civilisé) réalisés sur le réseau viaire principal, où une diminution globale de la circulation a été mesurée (– 14,4 %) .

Équipements

JARDINS

À Paris, la création de jardins publics et les difficultés liées aux disparités géographiques de l'offre demeurent des préoccupations majeures, malgré les améliorations apportées dans les dernières décennies. Ces améliorations ont été poursuivies depuis 2001 : 32 hectares de jardins ont été ouverts au public et de nouvelles règles mises en place pour protéger les espaces verts privés existants et développer la place du végétal sur les murs pignons, les façades, les toits-terrases…
Le 7e figure parmi les arrondissements parisiens les mieux pourvus en surface d'espaces verts, avec les jardins du Champ-de-Mars (plus de 240 000 m²) et l'ensemble composé de l'esplanade des Invalides et des squares Santiago-du-Chili (3 800 m²), d'Ajaccio (4 400 m²), de l'Intendant (15 000 m²) et Abondance (2 700 m²). S'y ajoute la longue succession de jardins de l'avenue de Breteuil. D'autres jardins desservent la partie sud-est de l'arrondissement, tels les squares Catherine-Labouré (7 400 m²), des Missions-Étrangères (3 900 m²), Boucicaut (7 200 m²).

PETITE ENFANCE

La reprise de la natalité, le nombre croissant de familles monoparentales, la proportion grandissante de foyers où les deux parents travaillent, l'augmentation de la population dans certains arrondissements ainsi que la nécessité de maintenir la diversité de la structure de la population et son dynamisme impliquent d'accroître, de diversifier et d'améliorer les équipements d'accueil des très jeunes enfants.
L'arrondissement dispose de 4 crèches municipales (216 berceaux) et d'une crèche familiale (22 berceaux), auxquelles s'ajoutent plusieurs équipements associatifs : une crèche collective, 5 haltes-garderies et un jardin d'enfants. On note également la présence de 2 centres de PMI (Protection maternelle infantile). La création de crèches municipales de 34 berceaux en 2001 rue de l'Université et de 66 berceaux en 2006 rue Vaneau, juste à côté d'une crèche privée de 60 berceaux installée en 2004, est venue pallier des manques locaux.

HÉBERGEMENT

La recherche d'une optimisation des capacités d'accueil et d'hébergement des personnes en difficulté, des personnes âgées et des étudiants fait l'objet d'attentions toutes particulières. Un grand nombre de résidences étudiantes ont été livrées au cours des six dernières années pour remédier à la carence de logements étudiants dans la capitale, tandis qu'un programme visant à améliorer les conditions d'hébergement d'urgence des personnes en difficulté a été lancé en 2001. Les personnes âgées bénéficient quant à elles de davantage de places d'accueil. La demande reste cependant très soutenue.
On relève dans le 7e arrondissement 2 structures d'aide aux personnes en difficulté : un point de distribution alimentaire et un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, ainsi que 2 hôtels meublés.
Les lieux d'hébergement pour les personnes âgées sont au nombre de 10 : 3 résidences du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), 6 maisons de retraite privées et un point d'accueil de jour. Pour l'accueil des jeunes, le 7e arrondissement offre un établissement d'hébergement et un foyer de jeunes travailleurs.

SCOLAIRE

L'évolution de la structure de la population de Paris, les augmentations locales de population et les exigences nouvelles en matière de pédagogie imposent d'implanter de nouveaux équipements scolaires et d'améliorer des établissements existants.
Le 7e arrondissement dispose d'un nombre important d'établissements d'enseignement primaire : 5 écoles maternelles (31 classes), 5 écoles élémentaires (50 classes) et 2 écoles polyvalentes (16 classes), la plupart étant regroupées en deux ou trois établissements. Il bénéficie également de la présence du collège Jules-Romains, du collège-lycée Victor-Duruy et du lycée professionnel Gustave-Eiffel. Il faut ajouter à cet ensemble de nombreux établissements scolaires privés, qui composent toute une partie de l'armature scolaire de l'arrondissement.

SPORT

Paris compte plus de 370 équipements sportifs, couvrant un très large panel de disciplines. Toutefois, l'effort d'équipement reste à poursuivre, dans le souci d'une meilleure répartition par arrondissement et pour répondre aux nouvelles demandes exprimées notamment par les jeunes (équipements en libre accès, murs d'escalade, aires de roller…).
Le 7e arrondissement compte 5 équipements sportifs, de loisirs et d'animation, qui desservent principalement l'ouest de l'arrondissement, dans les quartiers Gros-Caillou et École-Militaire, où les densités de population sont les plus élevées. Ces quartiers sont en outre situés à proximité des équipements sportifs du 15e arrondissement, en particulier le stade Émile-Anthoine. Il faut souligner l'ouverture en 2002 d'une salle de sports sous l'esplanade des Invalides.

CULTURE

Paris est une capitale culturelle mondialement connue, dont l'aura doit être préservée face à la dynamique de nombreuses autres capitales. C'est pourquoi les actions dans le secteur culturel sont primordiales, non seulement pour concourir au maintien de ce rayonnement, mais également pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses et variées des Parisiens, tant dans le domaine des pratiques traditionnelles que dans celui de la création.
Parmi les équipements culturels du 7e arrondissement, on recense 2 bibliothèques municipales rue de Grenelle et une bibliothèque universitaire et de recherche, auxquelles s'ajoute désormais la médiathèque du musée du quai Branly, ouverte en 2006, en même temps que le musée. L'arrondissement compte également 3 théâtres et une salle de concert privés. S'y ajoute un cinéma, La Pagode, un « Paris Atelier » et un « atelier beaux-arts ».
L'arrondissement dispose surtout de quelques-uns des plus grands musées parisiens : le musée d'Orsay, le musée Rodin, le musée Maillol et, depuis le 23 juin 2006, le musée des Arts premiers (quai Branly). Le 7e bénéficie en outre de son propre conservatoire municipal, rue de l'Université.

SANTÉ

Le 7e arrondissement est assez peu doté d'équipements de santé. Il dispose pour l'essentiel d'un hôpital, boulevard des Invalides, de 2 cliniques et d'un centre municipal de prévention cardio-vasculaire, rue Saint-Dominique. La restructuration de l'ancien hôpital Laennec devrait donner lieu à la création d'un centre de gérontologie.

Centralités

À la périphérie du centre ancien de Paris, l'organisation spatiale et la vie du 7e arrondissement sont dominées par une composition majeure dont le rayonnement participe fortement à l'image internationale de Paris. Cette composition comprend la rive gauche du fleuve, du musée d'Orsay à la tour Eiffel, avec son répondant sur la rive droite, du musée du Louvre au Trocadéro, et les deux espaces majeurs des Invalides et du Champ-de-Mars, qui leur sont perpendiculaires.
À l'intérieur de cette trame s'organisent les centres de quartier d'échelle plus locale qui, souvent, bénéficient de la fréquentation d'équipements institutionnels et prennent appui sur des voies de dimension plus modeste, ainsi que sur les points d'accès au réseau de transport ferré.
Les centres de quartier sont plus nombreux dans la partie est du 7e, qui correspond au PSMV de l'ancien faubourg Saint-Germain et au quartier administratif où l'on trouve de nombreux services de l'État, des délégations étrangères et de la région Ile-de-France. C'est dans ces secteurs aussi que la voirie et le réseau de transports sont les plus resserrés. Parfois isolés, comme rue de Bourgogne et place du Palais-Bourbon, ces centres se juxtaposent progressivement, à l'approche du 6e arrondissement et de l'axe Sèvres-Saints-Pères, pour former un réseau relativement continu d'échelle métropolitaine en raison de la qualité des commerces qui s'y développent. Entre le carrefour Sèvres-Babylone et les quais de Seine s'étend ainsi un secteur commercial dont Le Bon Marché est l'emblème, fortement marqué par une offre variée, dense, qui est partagée entre les antiquaires et les galeries, près du carrefour Verneuil-Bac, et le prêt-à-porter et l'équipement de la maison plus au sud.
Le croisement des rues de Grenelle et du Bac concentre les commerces de proximité. La rue de Grenelle et le boulevard Saint-Germain lient fortement ce quartier avec le carrefour de la Croix-Rouge et Saint-Germain-des-Prés.
De l'autre côté des Invalides, le quartier du Gros-Caillou affirme une forte identité, héritée de l'histoire, et forme contraste avec les compositions qui l'encadrent. Ce « village » est caractérisé par un habitat où la diversité sociale se maintient et une vie de quartier intense. Les rues commerçantes constituent ici un petit réseau presque continu dans lequel les rues Saint-Dominique et Cler sont les plus animées. Le regroupement d'équipements autour de l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou marque la micro-centralité historique du « village ».
Le quartier Breteuil, qui forme l'articulation des deux compositions majeures du Champ-de-Mars et des Invalides, ne dispose pas d'un centre représentatif. Le haut de l'avenue de Saxe accueille périodiquement un marché de plein air. Ce quartier résidentiel franchit la limite administrative de l'arrondissement en débordant sur le 15e et profite de la centralité de la rue Lecourbe.
Dans un tel contexte géographique, d'autres équipements importants, comme le musée Rodin, et les équipements de proximité sont disposés de façon diffuse sur le territoire. Leur couverture est satisfaisante et complétée par une présence importante d'établissements privés. Le Champ-de-Mars, l'esplanade des Invalides, l'avenue de Breteuil sont les grands espaces plantés de l'arrondissement, auxquels s'ajoutent plusieurs squares de proximité.
L'ensemble sportif de l'avenue de Suffren, dans le 15e, profite au 7e arrondissement, qui en est dépourvu.

Transformations récentes ou en cours

Peu de changements sont intervenus dans cet arrondissement déjà bien équipé. Les transformations ont porté sur l'implantation d'équipements et sur des aménagements d'échelle locale de l'espace public.
Si ces transformations ont été peu nombreuses, l'une d'entre elles, l'ouverture du musée du quai Branly, a constitué un apport majeur pour l'image internationale de Paris, tant en raison de la matière traitée que par l'originalité de son architecture. Aujourd'hui, cet équipement complète la tour Eiffel, le Trocadéro et le musée d'Art moderne voisins pour former de part et d'autre du fleuve un espace culturel et touristique à l'attrait renforcé.
S'agissant de l'amélioration des espaces publics, le quartier vert Université-Gros-Caillou a été créé et les rues bordant le musée du quai Branly ont été réaménagées. Près du Bon Marché, la rue Velpeau est réaménagée autour des accès au parking souterrain.
À l'échelle de la vie quotidienne des quartiers, deux équipements ont été réalisés : une Maison des associations, 93, rue Saint-Dominique et une crèche, rue Vaneau, qui anticipe sur la restructuration prochaine de l'hôpital Laennec, situé à proximité immédiate.

Perspectives

ACTIONS À POURSUIVRE

Comme les autres arrondissements centraux, le 7e présente peu de parcelles susceptibles d'évoluer. Il n'en demeure pas moins que cet arrondissement « des ministères » peut à nouveau être concerné par la vente d'immeubles de l'État, comme cela a été le cas pour l'ancien immeuble des douanes, rue du Bac. Sont ainsi évoqués les bâtiments de l'Inalco et la grande parcelle située à l'est de l'église Saint-Thomas-d'Aquin. D'autres types d'évolution sont envisageables sur certains biens de l'État, comme l'annexe de la présidence de la République, située sur les quais, à côté du musée du quai Branly, qui pourrait être remise en valeur.

LES PRINCIPAUX TERRITOIRES DE PROJET

Il reste que l'évolution urbaine est ici conditionnée par l'existence d'un PSMV qui couvre la moitié de l'arrondissement. Le plan ancien devra évoluer pour intégrer les évolutions du PLU en terme d'occupation du sol, sans perdre les qualités qui ont permis de protéger le paysage de l'un des sites les plus remarquables de Paris. Il s'agit là d'un véritable grand projet urbain, dont la mise au point pourrait être longue et difficile, même si les transformations dans l'avenir se feront le plus souvent par réhabilitation d'immeubles existants, avec changement ou non d'affectation, plutôt que sous la forme de constructions neuves.
D'ores et déjà, toutefois, un dispositif d'aménagement a pu être dégagé sur l'un des grands sites de l'arrondissement, l'ancien hôpital Laennec, rue de Sèvres, qui recevra de nouveaux logements, notamment pour les étudiants, des bureaux et des équipements, avec une extension des jardins existant au cœur de l'îlot.

LA REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

En matière d'espaces publics, le grand territoire que constitue le Champ-de-Mars, site historique dans l'axe de l'École militaire à la tour Eiffel, présente des difficultés liées à l'état des sols, aux conditions de fréquentation et à certaines occupations. La remarquable sculpture du Mur pour la Paix de Clara Halter suscite ainsi des débats, compte tenu de son emplacement. Une réflexion sur la requalification de cet espace va devoir être engagée à plus ou moins long terme. À son extrémité nord, la rénovation du parvis d'accueil des visiteurs de la tour Eiffel nécessitera sans doute une action prioritaire.
Les rives de Seine connaîtront aussi des améliorations progressives, avec, en toile de fond, la perspective du réaménagement de toute la berge, depuis le musée d'Orsay jusqu'à la tour Eiffel. L'amorce d'une promenade piétonne du pont Alexandre-III à la tour Eiffel pourrait ainsi s'appuyer sur la rénovation du port de la Bourdonnais, l'amélioration des accès au port du Gros-Caillou s'inscrivant pour sa part dans le cadre des réflexions à mener sur l'avenir des voies sur berges.